



Déclaration à l'ouverture de la CAPN des PLP le 12 mars 2012

Lors de la séance d'ouverture des FPMN du lundi 5 mars, le SNETAA-FO a déjà alerté l'Administration quant au climat délétère qui règne dans nos établissements, LP, SEGPA et EREA. Le gouvernement a fait le choix, dans le cadre de la RGPP, de détruire l'enseignement professionnel public et laïque et de ne pas respecter ses engagements pour la rénovation de la voie professionnelle pour laquelle il s'était engagé : à savoir un développement des formations du CAP au BTS en LP. Il cherche à faire passer la formation professionnelle sous le joug du MEDEF et des Régions par l'apprentissage au rabais.

Aujourd'hui, au motif de participer à la réduction de la « dette », le gouvernement choisit de réduire le nombre d'établissements publics d'enseignement professionnel. Cela passe par :

- Des fermetures de structures de plus en plus nombreuses, y compris des structures attractives, complètes et porteuses d'emploi ;
- Une absence de réelle volonté d'ouverture de BTS en LP.
- Des réductions drastiques des capacités d'accueil ;
- Des regroupements de classes « horizontaux » et « verticaux », au mépris des contraintes pédagogiques ;
- Un nombre croissant d'heures supplémentaires imposées aux établissements ;
- Des fusions d'établissements, avec en premier lieu la mutualisation de postes administratifs, puis ceux d'encadrement, pour inévitablement finir avec des postes d'enseignants.

Tous ces éléments sont des moyens pour atteindre les objectifs fixés par la RGPP : supprimer des postes, réduire les coûts de formation ! L'enseignement professionnel va cette année, payer le prix le plus fort de tous les ordres d'enseignement.

Cela participe également à la diminution annoncée du nombre d'élèves en LP, phénomène aggravé par les objectifs assignés aux chefs d'établissements visant à favoriser une orientation plus massive en seconde générale et technologique, sans tenir compte des souhaits des familles et des jeunes, et encore moins de leurs capacités.

Demain, on nous annonce le transfert de la terminale professionnelle en apprentissage ! Combien de postes en moins cela représentera-t-il encore ?

Le glissement vers la mixité des parcours et l'introduction de l'apprentissage en LP entraînant une privatisation de la formation professionnelle sont une aberration ! Là où le lycée des métiers a échoué, le serpent de mer de l'apprentissage reviendrait sauver la formation professionnelle ? Ce n'est pas sérieux !

Les objectifs du pouvoir fixés par sa politique ultra libérale sont d'abaisser le coup du travail ainsi que celui de la formation du citoyen. Pour la formation de qualité, celle qui permet à nos entreprises d'être performantes, à nos PME/PMI d'être le moteur de notre croissance économique, il faudra attendre... Ce n'est pourtant pas en allégeant un bateau de son moteur que nous le faisons avancer plus vite... Et ce n'est pas en sacrifiant la formation professionnelle en cette période de crise économique que nous remettrons notre pays sur la bonne voie.

Cette situation est notre cadre de travail ! Mais jusqu'à quand les PLP auront-ils du travail ? C'est la question que se posent aujourd'hui nombre de candidats à mutation, quand ils se voient bloqués dans une académie sans possibilité de changement et que de surcroît, souvent ils y perdent leur poste !

Pour 2012, le mouvement inter académique est encore plus verrouillé que l'an dernier, avec des capacités d'accueil de plus en plus réduites. C'est le résultat de décisions que nous dénonçons :

- blocage de trop nombreux postes « berceaux » pour les stagiaires ;
- globalisation de la gestion des personnels du second degré : les PLP subissent les conséquences du surnombre de certifiés ;
- blocage de capacités d'accueil pour préserver l'accueil des contractuels CDI ;
- création des supports ECLAIR (144 postes PLP en France), tellement nombreux dans certaines disciplines qu'on ne s'étonne plus d'avoir un mouvement minimaliste !

A ce propos, les SEGPA sont majoritairement concernées par ce dispositif chez les PLP, et l'étiquetage des champs disciplinaires larges, pose le problème de l'affichage qui ne correspond à aucun étiquetage disciplinaire de concours ou de gestion administrative, ce qui rend encore plus opaque le choix de la personne affectée!

Sur Amiens, il est même demandé un PLP sans précision de discipline sur un établissement.

Pour le SNETAA FO, il est également inadmissible de trouver dans les postes ECLAIR, des postes de coordonnateurs ULIS ! Cela relève plus du poste à compétence particulière lié à une qualification 2 CASH, qu'à la philosophie « ambition réussite » !

C'est bien la preuve que le dispositif ECLAIR sert à faire n'importe quoi, n'importe comment !

Le SNETAA FO rappelle son opposition ferme au dispositif ECLAIR

- parce qu'il échappe à tout contrôle et à toute transparence
- parce qu'il libère des postes qui ne seront pas disponibles pour des collègues qui ne mutent pas à l'inter et ne représentent pas non plus des capacités d'accueil supplémentaires potentielles.
- Parce qu'il institutionnalise le détournement du mouvement inter habituel par le fait qu'il devient l'ultime moyen de rejoindre une académie quand les candidats n'ont pas été satisfaits à l'inter.

Les élus SNETAA FO dénoncent également des dysfonctionnements importants constatés lors des GT du mouvement spécifique.

- Concernant les chefs de travaux, bien qu'ils rappellent leur opposition à la circulaire n° 2011-056 parue au BO du n°17 du 28 avril 2011 concernant les chefs des travaux et cadrant leur recrutement, ils en revendiquent, puisqu'elle existe, l'application scrupuleuse dans toutes les académies, afin que tous les candidats potentiels puissent être traités équitablement.

Les élus SNETAA FO revendiquent que soient portées à leur connaissance les listes officielles des collègues habilités ou non dans toutes les académies et souhaitent que le ministère appuie cette demande auprès des académies pour que l'information leur soit transmise.

Il serait par contre préférable que la liste des candidatures (« le rose ») du mouvement chef de travaux, ne contienne que les personnes habilitées, (contrairement à cette année), afin de pouvoir identifier les personnes qui n'obtiennent pas de mutation et peuvent alors postuler de nouveau les 2 années suivantes.

- Concernant tous les postes spécifiques, les candidats issus de la 29^{ème} base qui candidataient au format « papier » et pour lesquels les IEN ont semble-t-il porté des avis, se sont vus de nouveau exclus du mouvement, car les IG ont affirmé ne pas avoir disposé de ces avis pour

choisir les personnes retenues. Cela constitue un préjudice important pour ces collègues, d'autant que ce phénomène perdure.

- Pour la 2^{ème} année consécutive nous dénonçons le non respect du décret permettant aux **PLP d'enseigner en BTS, par le fait que les Inspecteurs Généraux ne priorisent pas leur candidature.**
- Il apparaît également très anormal, voir inadmissible, que les PLP ne puissent être affectés sur des postes d'enseignement en DMA, puisqu'en réalité, faute d'autres candidats, certains PLP y enseignent à titre provisoire au niveau académique.

Le SNETAA FO revendique donc la prise en compte de ces remarques pour une amélioration de l'équité du fonctionnement de ce mouvement et la satisfaction d'un plus grand nombre de collègues.

Enfin, le SNETAA FO réitère sa demande que soit laissé lors de la commission de CAPN, le temps nécessaire, raisonnable et suffisant pour traiter toutes les situations qui nécessitent une attention particulière.

Les élus du personnel demandent donc qu'à cet effet, les horaires tiennent aussi compte des contraintes aussi bien du personnel de la DGRHB2-2, que du leur afin de travailler sereinement, et dans le respect de la vie de chacun. Ils s'engagent donc si cela s'avère nécessaire à prolonger les travaux sur une deuxième journée.

Le SNETAA FO, bien conscient des difficultés liées aux compressions de personnel du service DGRHB2-2, remercie les personnels pour leur disponibilité et la qualité de leur accueil.